



à Bonnes, le 08/01/2018

Personne en charge du suivi
Sophie Delage
06 62 73 51 65
Sophie1.delage@orange.fr

FORMATION => JUGES REGIONAUX SLALOM LES 9 ET 10 FEVRIER 2019
PARENTS, BENEVOLES... IMPORTANT !!!
VENEZ POUR APPRENDRE LES BASES DU JUGEMENT.

LIEU : AMOU le samedi pour la formation théorique (le dimanche : 2 courses possibles sur place).

DATES :

- Samedi 9 février 2019
- Dimanche 10 février 2019 à Amou pour le sélectif régional slalom : 2 courses

RENDEZ-VOUS : Mairie d'Amou

CADRES : Sophie DELAGE et Francis COHORT

PUBLIC CONCERNE : Licenciés des clubs de Nouvelle Aquitaine, minimum 16 ans, titulaires d'une licence canoë+ (obligatoire !) ayant ou non déjà jugé et voulant se former ou se perfectionner. Vous êtes cordialement invités à participer même si vous avez déjà suivi une formation. **L'objectif est aussi de préparer les participants à juger sur les courses nationales slalom 2019.**

DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- Samedi : 10H00 = accueil puis 10H00 – 12H puis 14H – 17H : théorie en salle et pratique avec utilisation des documents édités par la Commission Nationale Slalom
- Dimanche : pratique sur la compétition régionale d'Amou (2 courses)

PROGRAMME :

- Le jugement slalom
- Etude de cas (simulation)
- Evaluation
- Les autres postes d'une course
- Le règlement slalom
- Les points particuliers sur les commissions sportives nationales

MATERIEL NECESSAIRE : prévoir nécessaire à écrire + vêtements chauds et étanches + bottes, parapluie+ pique-nique.

HEBERGEMENT : pas de prise en charge, formation gratuite, prévoir le pique-nique
Nombre de stagiaires limité à 20 personnes.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Renvoyer le coupon réponse ci-dessous pour le **05 février 2019**, délai de rigueur à :

R1 = DELAGE Sophie – sophie1.delage@orange.fr - 06 62 73 51 65 - Les Médières - 86300 BONNES

Coupon Réponse par mail - AVANT LE 05/02/2019

DELAGE Sophie – sophie1.delage@orange.fr - 06 62 73 51 65 - Les Médières - 86300 BONNES

CLUB : TEL

RESPONSABLE :

Noms des participants au stage juges le 9 février 2019 à

Amou :
.....